Relations de l'Union avec les nouveaux États indépendants d'Asie centrale

1996/2077(COS) - 17/02/1999

La commission a approuvé par un vote le rapport de M. Peter Truscott (PSE, RU) sur la communication de la Commission relative à une stratégie pour les relations avec les Etats indépendants d'Asie centrale (Kazahkstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan). La résolution de M. Truscott mesure bien l'importance du rôle que joueront les accords de partenariats et de coopération (APC) avec le Kazakhstan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan qui devraient entrer en vigueur cette année. Il souligne le grand potentiel économique de cette région aux considérables réserves de gaz et de pétrole ainsi que son importance politique et souhaite que le progrès vers l'économie de marché y soit encouragé. Mais il s'inquiète des problèmes inhérents au "bilan consternant en matière de droits de l'homme" dans cette région et engage la Commission à soulever cette question à toutes les réunions avec les autorités des APC d'Asie centrale et à faire régulièrement rapport sur la situation dans les cinq pays concernés. Il invite également l'UE à développer ses relations économiques et politiques avec les Républiques d'Asie centrale et à encourager les progrès vers d'efficaces économies sociales de marché et un mode de gouvernement démocratique.